

Formation des agents assurant des mesures de sûreté autres que l'inspection-filtrage sur le fret et le courrier Variante Agent Habilité

Durée : 3h30 Hors test

Public– pédagogie:

Public : Personnes assurant des mesures de sûreté autres que l'inspection-filtrage sur le fret et le courrier

Prérequis: Bonne maîtrise du Français (parlé et écrit)

Objectifs :

- Distinguer les différents actes d'intervention illicites
- Appréhender les évolutions du terrorisme aérien
- Définir réglementairement le fret et le courrier
- Décrire les spécificités opérationnelles du transport aérien du fret et du courrier
- Découvrir la multiplicité des intervenants dans la chaîne d'approvisionnement
- Découvrir les principaux textes réglementaires liés au fret et au courrier
- Comprendre les grands principes d'une culture de sûreté dans le domaine de l'aviation
- Identifier une situation de radicalisation
- Découvrir le champ d'application des contrôles des personnes
- Différencier les types de contrôles de personnes à effectuer
- Connaître les fondamentaux de la procédure de notification
- Préciser le cadre réglementaire des articles prohibés dans le fret et le courrier
- Reconnaître les articles prohibés dans le fret et les envois postaux
- Savoir identifier des situations d'incident lié à la sûreté
- Savoir réagir de manière appropriée face à une situation d'incident lié à la sûreté
- Découvrir les différents types d'EEI

Pédagogie/modalité d'évaluation:

Alternance de théorie et d'échanges pédagogiques

Test de validation des acquis et remise d'une attestation

- Appliquer les gestes et réflexes liés à la détection d'articles prohibés
- Appliquer les procédures de rapport d'incident liées à la détection d'articles prohibés
- Détailler les modes de dissimulation des articles prohibés dans le fret et le courrier
- Expliciter les exigences de protection dans les locaux
- Décrire les exigences protection au cours du transport
- Expliquer les exigences de protection dans les aéroports
- Détailler les exigences en cas de fret endommagé
- Déterminer les moyens humains et matériels d'inspection/filtrage des personnes, bagages de cabine et objets transporté
- Connaître le processus d'inspection/filtrage sur un PIF personnels et passagers
- Identifier le zonage de sûreté d'un aéroport et expliquer les modalités d'accès
- Connaître les titres de circulation aéroportuaire (TCA)
- Connaître les laissez-passer véhicules
- Connaître les autres autorisations d'accès
- Connaître les prescriptions légales applicables aux personnels accédant en ZSAR
- Connaître les prescriptions légales applicables aux personnels accédant en ZSAR

Programme de la formation :

- Connaissance des actes d'intervention illicites déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
- Connaissance des prescriptions légales applicables
- Connaissance des éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation
- Connaissance de la menace interne et la radicalisation
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté aérienne, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté dans la chaîne d'approvisionnement
- Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Connaissance des procédures de notification
- Aptitude à identifier les articles prohibés
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés
- Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés
- Connaissance des exigences de protection pour le fret et le courrier
- Connaissance des exigences applicables au transport, le cas échéant
- Compréhension de la configuration du poste d'inspection/filtrage et du processus d'inspection/filtrage
- Connaissance des procédures de contrôle d'accès et des procédures d'inspection/filtrage correspondantes
- Connaissance des cartes d'identification utilisées
- Connaissance du cadre juridique et des prescriptions légales applicables pour la sûreté de l'aviation civile
- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté